

firent inhumer au couvent de Trasargue où il avait rendu le dernier soupir<sup>99</sup>, le 16 ou le 25 Mai, 1193.

On voit encore une preuve de la souveraineté de Léon quand il désigna pour succéder au patriarche défunt, le neveu même de celui-ci, Vahram Grégoire V. Car Nersès de Lambroun écrivait à Léon: «Votre piété nous a appelé pour nommer le jeune Catholicos». Mais où la souveraineté de Léon fut manifeste et plus éclatante c'est quand il déposa ce même dernier Catholicos. D'après notre historien «lorsqu'il (Vahram Grégoire) fut nommé catholicos, il ne voulut plus obéir aux ordres de ses précepteurs comme auparavant, au contraire, il agit en toute liberté et selon son gré comme il avait vu faire à son oncle. Alors les hauts personnages le prirent en haine, ils allèrent à Léon et lui dirent: Il n'a pas la sagesse qu'exige la charge du patriarcat. Ils le couvrirent de toutes les calomnies, et, après deux ou trois reprises, ils animèrent Léon contre lui. Celui-ci manda aussitôt l'archevêque Jean au fort de Romcla pour y agir selon sa sagesse. Ce dernier s'y rendit et fut présenté en grande cérémonie au Catholicos, qui accueillit son hôte avec considération et en compatriote. Mais l'archevêque Jean, pendant qu'ils étaient à table, fit avec l'aide de ses serviteurs, fermer les portes du château. Il s'éleva une grande rumeur, et le patriarche, effrayé, demanda à Jean: Qu'est-ce que j'entends? Jean lui répondit: Tu es en mon pouvoir! Aussitôt il le fit enfermer dans une chambre autour de laquelle il mit des gardes. La nouvelle s'en répandit au dehors du château et aux alentours; le peuple s'arma alors et assaillit la forteresse, contre laquelle il combattit trois jours avec des flèches, mais comme ces hommes ne purent rien faire, ils finirent par se retirer. Jean amena alors le patriarche inculpé à Léon qui le fit enfermer dans le fort de Gobidara pour y rester quelque temps».

Nous ne nous occuperons pas ici des actes du patriarche, mais de ceux de Léon, qui d'après les dernières paroles de l'historien, fit enfermer pour quelque temps le jeune Catholicos pour le mettre en pénitence et le faire juger par un concile, selon le droit canonique. Parmi ceux qui furent désignés pour faire partie de ce concile, se trouvait l'indispensable S.<sup>t</sup> Nersès de Lambroun. Celui-ci blâmait les actes du Catholicos sans expérience et désapprouvait son élection, mais il désapprouvait bien plus la manière dont on l'avait déposé et, prévoyant les conséquences qui devaient s'en suivre il refusa de prendre part au conseil qui allait condamner le chef de son église. Léon dut lui écrire cinq fois et le

---

<sup>99</sup> «Nous l'ensevelîmes là, moi et notre pieux souverain Léon», dit Nersès de Lambroun.